

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 décembre 2017

Solaire : des annonces ministérielles bienvenues

Nicolas Hulot, Ministre d'État de la Transition Écologique et Solidaire, a fait plusieurs annonces ce lundi 11 décembre qui réjouissent la filière solaire. En premier lieu, le ministre a dévoilé que 145 lauréats avaient été retenus pour l'appel d'offres autoconsommation. Au-delà de ce nombre, qui montre l'appétence pour les solutions solaires, Enerplan souligne que cet appel d'offre est l'un des plus frugaux en contribution publique. La demande d'aide complémentaire pour ces projets est en effet inférieure à 1c€ par kWh pendant 10 ans. Ce faible montant démontre que le développement de l'autoconsommation a maintenant surtout besoin de simplification.

Le Ministre a également annoncé le passage de 1,45 à 2,45 GW annuels attribués par appel d'offres. La profession accueille avec satisfaction ce signal positif fort donné de la hausse de 66% des volumes.

Enerplan souligne la concomitance de ces annonces, qui interroge le seuil auquel un mécanisme complexe comme les appels d'offre est nécessaire, alors même que le besoin d'aide publique est en diminution constante.

Enerplan rappelle à ce titre l'une de ses propositions de simplification, qui seront discutées dans le cadre du groupe de travail Solaire Photovoltaïque confirmé il y a quelques jours par Sébastien Lecornu et réaffirmé ce jour par Nicolas Hulot : passer le seuil de déclenchement des appels d'offre de 100kWc à 1MWc. C'est pour l'essor du solaire la garantie d'un développement rapide à des coûts maintenant maîtrisés.

Pour Daniel Bour, Président d'Enerplan, « Ces annonces sont un excellent signal pour la filière solaire. Je suis persuadé que le groupe de travail, que nous avons appelé de nos vœux permettra de donner l'impulsion pour que l'énergie solaire atteigne 10% de la production électrique à horizon 2028. »

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Martine Lauseure (AGM communications)

Tel : 06 15 02 82 60

media@amgpresse.com / martine@lauseure.com